



Dépêche 142/02

Le point sur les actions en novembre

Voici quelques semaines, les syndicats de la SNCF ont appelé dans l'unité à une grève le 26 novembre sur des revendications professionnelles.

FO Fonction publique, relayée par sa fédération Finances et ses syndicats du Minéfi, a décidé d'une grève le même jour pour «La défense de l'unité de la République ; l'égalité d'accès et de traitement devant les services publics ; la défense du statut général et du code des pensions civiles et militaires ; le droit à la retraite après 37 ans et demi de cotisation ; l'augmentation des salaires.». Il apparaît évident que FO cherche à détourner à son profit l'impact médiatique de la grève lancée à la SNCF. Les élections prud'homales n'y sont pas pour rien. Cette situation a d'ailleurs provoqué l'exclusion du syndicat FO SNCF de l'intersyndicale et de la manifestation nationale à laquelle appellent les autres organisations.

La CFDT Finances a exposé son analyse lors d'une interfédérale qui s'est tenue le 13 novembre. La CFDT a constaté qu'en lançant un mot d'ordre avant toute discussion avec ses partenaires, FO n'avait pas cherché à construire une action unitaire. En outre, le fourre-tout revendicatif mis en avant ne permet pas aux personnels d'exprimer clairement leurs priorités revendicatives. Enfin, la date du 26 ne correspond à aucune échéance mobilisatrice pour les agents. La CFDT Finances n'appelle donc pas à la grève le 26 novembre. La CGT Finances s'est également refusée à appeler à faire grève. Par contre, la FDSU et la FSAFI-UNSA se sont ralliées à l'appel de FO.

La seule direction où les conditions d'un appel unitaire sont réunies est la DGI où la CFDT et tous les syndicats « appellent l'ensemble des personnels de la DGI à se mettre massivement en grève le 26 novembre 2002 afin de peser notamment sur le Comité Technique Paritaire Central DGI du 29 novembre ». Au Trésor, la CFDT et la CGT ont annoncé lors d'une intersyndicale qu'elles n'appelaient pas à la grève.

La CFDT ne situe pas son action dans la seule dénonciation, mais dans la construction d'un rapport de force favorable, réellement unitaire, expression de la volonté des agents sur des objectifs revendicatifs partagés. Elle poursuivra son travail de mobilisation avec tous ceux qui partagent son souci d'efficacité pour faire aboutir les revendications du personnel. L'emploi, les moyens pour réformer nos administrations aux Finances comme le pouvoir d'achat et les retraites au niveau Fonction publique en constituent le socle.

La CFDT engage les agents à participer nombreux aux heures mensuelles d'information organisées dans les jours et semaines à venir pour faire connaître leurs attentes.

Paris le 13 novembre 2002